

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 15 mai 2025**

**Rapporteur :  
Madame Marie-Pierre JEAN-  
JACQUES**

**N° 7**

**Réaménagement du Pôle d'échange multimodal de Quimper  
Convention relative au financement des travaux (REA) de l'aménagement du passage  
souterrain (PASO) de la Gare de Quimper**

Les travaux d'accessibilité des quais financés par l'Etat, la Région, Quimper Bretagne Occidentale et SNCF Gares & Connexions, et contractualisés par une convention relative au financement des travaux de mise en accessibilité des quais et du passage souterrain de la gare SNCF, ont été réalisés avec une économie significative d'environ 580 000 euros. Cette économie matérialisée dans le cadre du projet d'accessibilité souhaite être réinjectée par la Région, Quimper Bretagne Occidentale et SNCF Gares & Connexions pour permettre la réfection du passage souterrain de la gare de Quimper. L'Etat ne souhaitant pas participer à ces nouveaux travaux qui ne sont pas en lien direct avec l'accessibilité, une nouvelle convention de financement spécifique est proposée.

\*\*\*

Au vu de l'économie significative d'environ 580 000 euros réalisée sur la mise en accessibilité des quais et du passage souterrain (PASO) de la gare de Quimper, il est proposé aux partenaires de réinjecter cette économie dans des travaux de réfection dudit PASO. Ces travaux portent sur :

- dépose d'anciens cadres inutilisés et reprises ponctuelles ;
- remise en peinture de toutes les sous-faces horizontales ;
- remise en peinture des murs ;
- fourniture et pose de coffres d'habillage en aluminium ;
- mise en place d'une résine au sol ;
- pose de goulottes à vélos sur les escaliers.

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 22/05/2025
- la transmission au contrôle de légalité le : 22/05/2025 (accusé de réception du 22/05/2025)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération*

*44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

L'État, partenaire financier des travaux d'accessibilité des quais et du PASO de la gare, ne souhaite pas participer à ces travaux de réfection.

Dans la continuité de la convention de financement sur l'accessibilité des quais et du PASO de la gare de Quimper, le pourcentage relatif à la participation de l'Etat, est divisé à part égale entre les 3 partenaires restants dans le cadre de la nouvelle convention proposée.

Les participations de chaque partenaire à cette convention sont donc les suivantes : la Région Bretagne finance à hauteur de 55%, Quimper Bretagne Occidentale finance à hauteur de 33% et SNCF Gares & Connexions à hauteur de 13%.

Le besoin de financement pour la phase travaux de réfection du PASO s'élève à 160 000 euros HT, ce qui correspond pour les différents partenaires à :

<b>PARTENAIRES FINANCEURS</b>	<b>Réfection passage souterrain</b>	
	<b>%</b>	<b>Montant HT en euros courant</b>
Région Bretagne	55%	87 300 €
<b>Quimper Bretagne Occidentale</b>	<b>33%</b>	<b>52 300 €</b>
SNCF Gares & Connexions	13%	20 400 €
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>160 000 €</b>

La participation financière de QBO demandée pour la réfection du PASO par la présente convention, reste inférieure aux économies faites par QBO dans le cadre des travaux de mise en accessibilité des quais et du PASO de la gare. L'économie estimée sur l'ensemble de ces travaux (travaux d'accessibilité des quais et du PASO et travaux de réfection du PASO confondus) est d'environ 40 000 euros HT.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité des suffrages exprimés d'approuver cette convention de financement relative aux travaux (REA) de réfection du PASO et d'autoriser la présidente à la signer.